

8.0 crédits	80.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Jacquemart Anne-Laure (coordinateur) ; Defourny Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Projet</p> <p>Le projet intégré en aménagement du territoire demande aux étudiants de mettre en #uvre de manière intégrée les connaissances et compétences acquises dans les différents cours de leur formation de bio-ingénieur pour analyser et comprendre une problématique territoriale réelle, identifier et documenter les propositions possibles tenant compte du jeux des acteurs comme du cadre administratif et légal, sélectionner les stratégies les plus prometteuses, les développer, et finalement émettre un avis critique sur les propositions retenues. La situation réelle soumise aux étudiants présente un niveau de complexité compatible avec le temps imparti par le cours. Le projet donne lieu à la communication orale et écrite de l'analyse et des propositions d'aménagement d'une manière compréhensible et utilisable par des ingénieurs sans spécialisation particulière.</p> <p>Excursions</p> <p>Visites en Belgique et éventuellement à l'étranger permettant de découvrir à la fois des situations problématiques et des réalisations récentes en matière d'aménagement du territoire.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Projet intégré (7 ECTS)</p> <p>Savoir-faire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à intégrer les disciplines scientifiques de base avec les contraintes techniques, juridiques et économiques pour traiter une problématique d'aménagement du territoire. - Capacité à communiquer la démarche intellectuelle suivie et les solutions trouvées, avec la rigueur et le sens technologique nécessaire à des bio-ingénieurs. <p>Savoir être:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude au travail en équipe, demandant esprit d'initiative et d'organisation pour prendre en charge et réaliser un projet. - Capacité à justifier et défendre la démarche suivie et les solutions choisies. <p>Savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiation aux aspects juridiques et techniques de la résolution de problèmes de développement territorial. <p>Excursion (1 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse interdisciplinaire de problématiques d'aménagement du territoire à partir de visites sur le terrain ; - Sensibilisation à la diversité des acteurs impliqués dans les dynamiques territoriales à travers des rencontres et interviews in situ. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Projet</p> <p>Une problématique d'aménagement du territoire correspondant à une situation réelle en vraie grandeur et différente chaque année est soumise aux étudiants à travers la rencontre des acteurs de terrain concernés, de décideurs et des observations locales. A l'image d'une démarche de bureau d'étude, les étudiants structurent leur approche et s'organisent en groupes de travail pour étudier la problématique soumise en mobilisant toutes les ressources possibles. L'analyse de la problématique comprend la collecte de données (statistiques, études, enquêtes de terrain, relevés, cartes, SIG, etc), l'identification des dynamiques territoriales et la discussion de leurs enjeux à court, moyen et long terme. Sous la forme de cours-atelier, les étudiants étroitement accompagnés par les professeurs produisent un diagnostic détaillé, définissent les objectifs de l'intervention et élaborent une ou plusieurs propositions susceptibles d'être réellement mise en #uvre (plan d'aménagement, développement d'une politique, mise en place d'un équipement ou d'un outil, etc). Le rapport de projet est rendu pour la dernière semaine de cours et défendu oralement au cours de la session d'examens de janvier.</p> <p>Excursions</p> <p>Visites de différentes réalisations en Belgique et éventuellement à l'étranger.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : Tronc commun BIRE, cours obligatoire de l'option " Aménagement du territoire "</p> <p>Evaluation : Présentation orale et rapport écrit sur le projet finalisé.</p>

<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>AGRO</p>